CIHM Microfiche Series (Monographs)

ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)

The cop ma



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques



## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.		été plair ogra ou c	L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exem- plaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibli- ographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la métho- de normale de filmage sont indiqués ci-dessous.		
	Coloured covers /		Coloured pages / Pages de d	couleur	
	Couverture de couleur		Pages damaged / Pages end	lommagées	
	Covers damaged / Couverture endommagée		Pages restored and/or lamin Pages restaurées et/ou pellid		
	Covers restored and/or laminated /				
	Couverture restaurée et/ou pelliculée		Pages discoloured, stained of Pages décolorées, tachetées	or foxed /	
	Cover title missing / Le titre de couverture manque				
一	Coloured maps / Cartes géographiques en couleur		Pages detached / Pages dét	achées	
		V	Showthrough / Transparence		
	Coloured ink (i.e. other than blue or black) /		Overlite of maintenance /		
	Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)		Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression	nn.	
	Coloured plates and/or illustrations /		adame megale de rimpression	JII	
	Planches et/ou illustrations en couleur		Includes supplementary mate	erial /	
			Comprend du matériel supple		
	Bound with other material /				
ш	Relié avec d'autres documents		Pages wholly or partially obs		
	Only addison evallable /		tissues, etc., have been refilm		
	Only edition available / Seule édition disponible		possible image / Les pa partiellement obscurcies par		
	Sedie edition disponible		pelure, etc., ont été filmées		
	Tight binding may cause shadows or distortion along		obtenir la meilleure image po		
	interior margin / La reliure serrée peut causer de				
	l'ombre ou de la distorsion le long de la marge		Opposing pages with var	ying colouration or	
	intérieure.		discolourations are filmed tw		
	District and distr		possible image / Les pages		
	Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been		colorations variables ou de filmées deux fois afin d'obte		
	omitted from filming / II se peut que certaines pages		possible.	illi la melleule image	
	blanches ajoutées lors d'une restauration		peccipie.		
	apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était				
	possible, ces pages n'ont pas été filmées.				
	Additional comments /				
	Commentaires supplémentaires:				
	Commentance Supplementance.				
	tem is filmed at the reduction ratio checked below /				
Ce do	cument est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.				
10x	14x 18x	22x	26x	30x	

16x

20x

24x

28x

32x

ues

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generoaity of:

Seminary of Quebec Library

The images appearing here are the best quelity possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed peper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shell contain the symbol → (meening "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Meps, plates, cherts, etc., may be filmed at different reduction retios. Those too lerge to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as meny frames as required. The following diegrams illustrate the method:

1 2 3

L'exem généro

Les im plus gr de le ri confor filmeg

Les ex pepier par le derniè d'impr piat, s origins premié d'impr le dern empre

Un der derniè cas: le symbo

Les ca filmés Lorsqu reprod de l'an et de l' d'imeg illustre

1	2	
4	5	

ed thanks

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec Bibliothèque

quality egibility the Les images suivantes ont été reproduites avec le plua grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de flimage.

re filmeding on impresse. All g on the printed

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier eat imprimée sont filmés en commençant par le premier piat et en terminent soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, seion le cas. Tous les autres exemplaires origineux sont filmés en commençant par la première pege qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

che 'CON-ND''), Un des symboles suivents appareîtra sur la dernière imege de cheque microfiche, selon le cas: le symbole → signifle "A SUIVRE", le symbole ▼ signifle "FiN".

d at pe to be ned ieft to s as te the Les cartes, planches, tableeux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document eat trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en baa, en prenent le nombre d'images néc pasaire. Les diagrammes suivants illustrent la ... fithode.

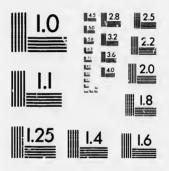
3

2

1 2 3 4 5 6

## MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)





## APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street Rochester, New York 14609 USA (716) 482 - 0300 - Phone

(716) 288 - 5989 - Fax

## CIRCULAIRE DE MGR. L'EV. DE MONTREAL

CONCERNANT LE PROJET DE STATUTS SYNODAUX.

Montréal, 25 Décembre, 1874.

MONSIEUR,

Vous recevrez, avec la Présente, le projet de Statuts Synodaux, que je vous annonçai, dans ma lettre du 22 courant.

Je dois avant tout vous faire quelques observations sur ce projet, qui est quelque chose de nonveau, au moins pour ce pays. J'espòre qu'avec la bénédiction du divin Enfant Jésus, qui apparait aujourd'hui, à la crêche de Bethlèem, tout se fera pour le plus grand bien du diocèse, que nous avons mission de sanctifier.

Ces Statuts Synodaux, comme vous allez le voir, ne sont au fond que les décrets des quatre premiers Conciles provinciaux de Québec, qui y sont cités et reproduits en substance pour que chacun puisse y recourir, afin de pouvoir, avant tout, relire le texte original. Mais ils y sont reproduits en langue vulgaire, et avec une espèce de glose, afin qu'apparaissant sous des formes différentes, ils puissent se graver plus profondément dans la mémoire, et être mieux compris, pour n'être jamais oubliés, et pouvoir de la sorte se maintenir toujours en pleine vigueur.



Tel a toujours été l'esprit de l'Eglise, en établissant graduellement la discipline sacrée, qui a fini par être en pleine viguenr, dans le monde entier. Les cauons des Conciles œuméniques et les Constitutions des Souverains Pontifes ont dû être publiés dans chaque pays chrétien par les Conciles nationaux, dans chaque prevince, par les Conciles provinciaux, et dans chaque diocèse, par les Synodes.

Dans ces différentes assemblées ecclésiastiques, les décrets de foi étaient publiés, pour être acceptés et crus avec une humble soumission, perceque, étant fondés sur des vérités révèlées de Dien, il ne pouvait être permis à personne, quelque fût son rang ou sa dignité, de les discuter, pour s'assurer s'il pouvait on s'il devait lui donner son assentiment.

Mais il n'en était pas ainsi des canons de discipline, qui, dans leur exécution, ont rencontré de si sérieuses difficultés, qu'il a été parfois jugé nécessaire de les modifier, pour les rendre praticables, dans certains pays et chez certaines nations, à cause des mœurs on des préjugés qui les rendaient inacceptables, du moins pour un temps.

Les Couciles nationaux et provinciaux, chargés par les Souverains Pontifes ou par les Conciles œcuméniques de publier et faire observer les décrets concernant la discipline universelle, examinaient, avec une attention sérieuse, les points qui pouvaient paraître impraticables, dans les circonstances du moment. Leur devoir était alors d'en informer le St. Siège dans leurs procédés conciliaires ou autrement, afin d'en obteuir des dispenses qui suspendaient pour toujours ou pour un temps seulement l'obligation de ces décrets. Car c'était au Vicaire de Jésus-Christ de juger si en effet les fidèles étaient incapables, dans certains pays, de remplir ces graves obligations. Car alors il déclarait, au nom du Christ qu'il représente sur la terre, qu'ils ne pouvaient maintenant, comme autrefois les Apôtres, comprendre les préceptes qui leur étaient imposés: Non potestis portare modo.

A ce seul trait, on peut juger quelle est la sublime sagesse

rn-

ne

les

los

11-

68

ets

ne

és.

ıc,

ur

ti-

ιi,

es nt

es le

i-

e, es

ш

ıt

) l

s, t,

e

1-

is

 $\mathbf{e}$ 

de l'Eglise, qui dirige les penples, en les conduïsant dans tes rontes qui monent à la bienheureuse éternité, par cette discipline sacrée, qui fait régner en tous tienx la foi, la pièté, l'ordre et la paix. Aussi, la demande-t-elle, avec instance, avec le prophète, et la recherche-t-elle, comme un précieux trésor. Apprehendit disciplinam nequando irascatur Dominus et percutis de via justa. C'est qu'en effet sans elle, on ne peut que s'écarter des voies de la vraie justice.

En lisant ce projet de Statuts Synodaux, avec une attention religieuse, il sera faeile de vous convaincre que l'on a suivi, autant que possible, dans nos Coneiles provinciaux, la marche tracée par nos pòres, en travaillant graduellement à mettre en vigneur, dans ce pays, la discipline générale de l'Eglise. Car il est bien connu que c'est peu à peu et à mesure que l'on en a le moyen, que cette discipline sacrée peut solidement s'établir dans chaque province et dans chaque diocèse de cette province. En effet, les décrets des Conciles œcuméniques, aussi bien que les Constitutions Apostoliques, qui la prescrivent pour le monde entier, demoureraient lettre morte, si les Conciles nationaux et provinciaux d'abord et ensuite les Evêques n'en urgeaient pas la pratique.

Ceci vous rend raison pourquoi, afin de remplir un devoir si rigoureux, je u'ai cessé, depnis 1851, que fut célébré le premier Concile provincial, d'insister sur la nécessité de mettre en pleine vigueur les décrets qui en sont émanés, afin d'arriver à l'uniformité, qui est le fruit précieux que l'on cueille à l'arbre mystérieux de la discipline, planté au milieu de l'Eglise universelle.

C'est ee dont vous n'avez pu manquer de vous convainere en recevant tant de Mandements, Lettres Pastorales et Circulaires, qui vous ramenaient à la parfaite exécution des décrets de nos Conciles provinciaux. Ces documents épiscopaux forment donc pour nous un ensemble qui nous mêne à l'uniformité de conduite et nous fait participer aux incalculables avantages de la discipline unive selle de la sainte Eglise.

Rien donc de surprenant si, en travaillant, par les Statuts Synodaux projetés, à mettre en pleine vigueur les décrets des Conciles provinciaux, l'on fait de nombreuses références aux Mandements susdits qui les commentent, les expliquent et en rendent ainsi l'exécution plus facile.

Mais pour atteindre sûrement et facilement ce but, il faudrait en eiter beaucoup d'autres qui ont aussi rapport à des points de discipline, qui ont été également recommandés à l'attention du Clergé. Mais ils se trouvent mentionnes dans des feuillus volantes, que l'on n'a pas toujours sous la main, et auxquelles il est pour cela difficile de recourir. Voiht pourquoi il semblerait nécessaire de les réunir aujourd'hui, dans un seul et même Recueil, qui d'ailleurs a déjà été commencé, et qu'il ne s'agirait plus par conséquent que de terminer.

Ce projet de Statuts Synodaux vous étant proposé, comme sujets des prochaines Conférences, d'après ce qui a été dit ci-dessus, vous en concluez aisément que vous êtes appelés à vous prononcer sur ces actes, non pour les confirmer ou leur donner de l'autorité, mais pour en faciliter l'exécution, en prévoyant et faisant applanir les difficultés qui pourraient vous embarrasser, et aussi en suggérant tout ce qui vous paraîtra pouvoir contribuer au maintien de la discipline et au bon gouvernement des âmes.

A ce propos, je dois vous communiquer un fait important qui m'a été communiqué à Rome, par un des Maîtres de la Chapelle Pontificale, Mgr. Romagnoli, qui a bien voulu faire sur le Cérémonial des Evêques commenté, les notes que je vous ai transmises, pour que vous puissiez y faire les corrections requises.

Il me dit donc un jour qu'il avait été invité, par l'Evêque de Civita Vecchia et de Conneto, S. Em. le Card. Vincent Macchi, à préparer les actes du Synode diocésain, qu'il célébra dans sa Cathédrale, les 31 Mai et 1er et 2 Juin, 1846.

Or, il consacra, m'ajouta-t-il, à ce travail, une année toute entière, pendant laquelle il réunissait les Curés, pour avoir leur avis et discuter d'avance avec eux les points dont le dit Synode aurait à s'occuper: Adea, est-il dit, dans le discours d'ouverture, communi consilio stabilienda, que Dei gloriam coram gentibus augent, Cleri disciplinam promovent, populi mores componant, et omnium fovent pictatem.

tuts

ets

ces

ent

, il

rt à

m.

ion-

ous

wir.

mir

's a

ient

nme

dit

elés

ou

iou,

our-

qui

isci-

tant

e la

onlu

uo je

cor-

êquo

cent

célė-

toute

avoir

lo dit

16.

Le dit Cardinal reconnait, dans son discours d'ouverture qu'il adressa à ses prêtres réunis en Synode, que ce travail avait été fait :

"Ad hæc, leur disait-il, gravissima atque sanctissima "negotia peragenda vos convocavimus, plurimumque in "vestra religione, pietate ac zelo confisi, rogamus, atque obtestamur ut que unne de suggestu legentur, attente audietis, neque silentio prætereatis quidquid adhue pæter ea, que in synodicis nuper habitis congregationibus exposaistis, ad sacrorum procurationem, ad Cleri disciplinam, atque ad morum emendationem pertinere consucritis."

Maintenant, pour peu que nous y fassions attention, il nous sera facile de nous convaincre que c'est à peu pròs de cette sorte que nous allons procéder à la célébration de notre prochain Synode. Car il y a déjà plusieurs années quo l'on s'y prépare, en formulant peu à peu les statuts qui doivent être discutés et définitivement fixés dans cette sainte assemblée. Puis les réunions qui vont se faire d'avance, dans chaque Vicariat Forain, pourront être considérées comme Congrégations synodales nuper habitae. Car il est évident, par tout ce qui vient d'être dit, que ces Congrégations avaient été tenues, avant l'ouverture du Synode de Civita Vecchia, comme le seront les Conférences qui vont avoir lien. Il est bien entendu que tout, après ces préliminaires, se régularisera pour être canonique et officiel; ce dont on donnera avis dans le temps.

Les Conférences, qui sont ici indiquées, devant en quelque sorte faire partio du prochain Synodo, jo ne puis terminer la Présente, sans vous offrir quelques considérations, qui pourront vous aider à en concevoir une haute idée:

10 En vous pénétrant bien des salutaires effets que doit

produire le Synode, d'uprès le S. Conc. de Trente, Sess XXIV, 2, de reform.

"Utilier præ cæteris ud Dei gloriam angendam, ad Cleri "disciplinam promovendum, ad populi pictatem et religio-"nem fovendam dignoscitur Synodus scilicet Diccessana, etc.

2) En pesant sériensement, avec le grand Pontife Alexandre VII, qui a donné à ce pays son premier Evêque, (Const 20, § 5) les maux déplorables que can e l'interruption des Synodes:

" Magna in moribus continuo ad omnem improbitatem,

" ac peccandi licentium facta est immutatio,"

30 En appréciant profondément, avec Benoît XIV. (de Synodo Dicces. lib. 1. cap. 2.) les heureux fruits produns

par les Synodes diocésains :

"Salus Ecclesia, terror hostium ejns, et Fidei Catholica" stabilimentum sunt Synodi, quas etiam rectissime corpo-"ris Ecclesia nervos dixerimus. Neglectis enim Synodis, "non uliter Ecclesiasticus ordo diffluit, quam si corpus "humanum nervis solvatur."

40 En regardant comme une désolation l'impossibilité pour un diocèse de ne pouvoir célèbrer ses Synodes:

"Ea enim est, inquiebat Cardinalis Antonellus, Portuen-"sis diœeesis conditio, desolutio et vastitus, ut Synodus

" convocari non possit."

Ces textes empruntés çà et là vous suffiront sans doute, pour vous bien convaincre que vous allez contribuer à une ceuvre bien importante, en travaillant à un Synode qui, moyennant le secours de l'Esprit Saint, doit fixer la discipline de ce diocèse. Vous allez donc vous mettre à l'œuvre, avec un saint zòle, en donnant la plus sérieuse actention au dit projet de Statuts Synodaux, aussitôt que vous l'aurez regu, afin de formuler, par écrit, les observations que vous croirez nécessaires, pour pouvoir en faire part unx Conférences de votre Vicariat Forain, lesquelles observations entreront ensuite dans le Rapport qui en sera fait à l'Evêché.

Or, pour que Dieu vous dispose, par sa grâce toute puis-

sante, à travailler plus efficacement à une œuvre si importante, vous vous y préparerez soigneusement, en vous uppliquant quelques-unes des touchantes paroles qu'adressait le Vénérable Card. Macchi à ses prêtres, réunis en Synode :

CAR

leri

gio-

etc.

an-

n×t.

des

em.

(de

uns

ica

'DO-

dis,

pus

lité

iendus

ate, une

μii,

sci-

rre, Lau

rez

ous

nfé-

ons

t à

uis-

"Memeuntote vos esse lucernas super candelabrum positas.... Sit vita vestra speculum sanctitatis, Christi bonus
odor, lux mundi.... Speculatores domus Israel, vincam
custodite, vigilate super vigilias noctis.... hortantes.... in
omni patientia... errantes in viam salutis deducite.... leve
mus cum fiducia oculos nostros ad montem, nude veniet
nobis auxilium."

A cette fin, je erois devoir vous proposer de vous entendre, pour propager de plus en plus et entretenir la dévotion au divin Enfant Jésus, en l'établissant le Maître unique qu'il faudra consulter et invoquer dans tous nos procédés Synodaux. Magister vester unus est Christus. Car en lui sont cachés tous les trésors de la sagesse et de la science de Dieu.

Or, entre beaucoup d'antres pieuses pratiques en l'honneur du divin Enfant, l'Eglise en autorise une qu'elle encourage, par une indulgence plénière aux conditions ordinaires, savoir de faire à l'Eglise, tous les 25 du mois, un exerciee pour honorer les douze premières années de la Ste. Enfance, tel qu'indiqué dans l'opuseule intitulé: Neuvaine pour se préparer à la fête de Noel, par le R. P. Muzarelli. (p. 5 et 4 1.) Ce petit ouvrage mérite une place dans toutes les familles qui y trouveront de quoi alimenter leur piété envers le Divin Enfant, surtout si l'on y joint le chant des pieux cantiques de Noël et autres, pour charmer les ennuis que doivent causer les longues soirées d'hiver.

Vous me pardonuerez de terminer cette longue lettre, en reproduisant les paroles suivantes qu'adressait à son Synode le bon vieux Cardinal Macchi pareequ'elles peuvent m'être appliquées.

"Sed dum laboribus fracti, et viribus destituti villica-"tionis nostræ terminum instare putabamus, Deus, in cujus "manibus sunt sortes hominum, et in quo vivimus, move" mur, et sumus, divinæ gratiæ auxilio infirmitatem nos-" tram, roboravit, et quod diuturna.... vota flagitabant, ut " nempe Diœcesana Synodus cogeretur, pronis auribus exei-

pere dignatus est.

Veuillez bien eroire que nonobstant mes forces épnisées, et la vue du terme qui s'approche où il me faudra rendre compte de ma trop longue administration, je me sens toute la vigueur de la jeunesse, pour travailler à réparer tout le passé, dans le ferme espoir que, si Dieu me fait misérieorde, j'aurai toute l'éternité à prier, sans aucun interruption, pour vons qui êtes mes frères et mes collaborateurs, et pour tous ceux que le divin Pasteur a confiés à notre commune sollicitude.

Plein de cette douce espérance, je demeure de vons tous le très-humble et dévoué serviteur,

IG. EV. DE MONTRÉAL.





